



JOURNÉE RÉGIONALE DES PHARMACIENS HOSPITALIERS



Les mutations de l'exercice professionnel en PUI

Jeudi 09 Novembre 2023 – de 9h00 à 17h30
Espace Ouest Lyonnais



JOURNÉE RÉGIONALE DES PHARMACIENS HOSPITALIERS

Les mutations de l'exercice professionnel en PUI



UNITÉ D'ŒUVRE EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE

Dr Hélène Eychenié



> Nouvelle UO Pharma

- Les unités d'œuvre (UO) permettent en comptabilité analytique de répartir des charges indirectes en fonction de critères tels que le volume d'heures utilisé, le volume de chiffres d'affaires, le nombre de salariés... pour les imputer par la suite dans un calcul de coût de revient d'un bien ou d'un service. source Wikipédia
- L'unité d'œuvre caractérise une activité dont il sera possible d'isoler les ressources (notamment RH).

> Contexte

2018



Pertinence et fiabilité de plusieurs unités d'œuvre



Elaboration d'une nouvelle UO pertinente et fiable

UO Pharmacie jugée non pertinente et non fiable

2019



Elaboration des Solutions Organisationnelles et des Appuis Thématiques Pharmacie



Valorisation des activités pharmaceutiques

Constitution d'un groupe utilisateurs



- Disposer d'une nouvelle unité d'œuvre, répondant aux **besoins des acteurs du terrain** (équipes pharmaceutiques, contrôleur de gestion, etc.) et permettant d'**objectiver et de quantifier** l'ensemble des activités pharmaceutiques pour mieux gérer, structurer et prévoir. Exemple : « l'UO Sté » en stérilisation et du « B/BHN » en biologie
- UO **pertinente** (fiable, reproductible, pour toutes les PUI, **données automatisées ou automatisables**, données au maximum déjà existantes)

> Liste des activités

Dispensation des médicaments et des dispositifs médicaux

Préparation de chimiothérapie



Gestion des approvisionnements

Délivrance globale ou reglobalisée (hors DMI)

Délivrance globale ou reglobalisée ou nominative des DMI

Dispositif ATU

Analyse pharmaceutique de l'ordonnance, validation et intervention pharmaceutique

Entretiens pharmaceutiques

Préparations stériles des médicaments

Radiopharmacie

Sur étiquetage et reconditionnement (médicament et DM)

Délivrance nominative (hors DMI)

Délivrance des fluides médicaux

Rétrocession

Conciliation médicamenteuse réalisée par la PUI

Avis pharmaceutiques

Préparations non stériles

Gestion de la facturation

Événements indésirables et CREX concernant les produits de santé

Comitologie

Engagements universitaires

Formation/habilitation du personnel

Essais cliniques – Recherche impliquant la personne humaine

Gestion des achats

Vigilances

Management

Visite de services et ou d'armoires

Stérilisation

> Méthodologie

COPIIL institutionnel

Groupe de travail
multi-
professionnels

PUI :
chronométrage des
activités

Fiabilisation des données

Elaboration d'une **V2 en 2023**

« **L'UO Pharma simplifiée** »
composée de **63 données** et correspondant à **97%** des missions de la PUI

« **L'UO Pharma détaillée** »
composée des mêmes données que l'UO simplifiée mais avec une ventilation plus précise de l'activité pour 4 de ces données. L'UO détaillée se compose ainsi de **79 données** au total

Transmission à :

- l'ATIH pour le ENC et le RTC
- La Base d'Angers

> Nouvelle UO Pharma



OUTIL UO PHARMA V2 - Février 2023

Consignes générales :

- Certaines cases sont **vertes** (ces cases doivent toutes être renseignées) :
 - Pour chaque donnée vous devez renseigner si vous êtes "concerné" ou "non concerné" par cette activité
 - Pour certaines données (donnée n°9, 11, 32, 54, 55) vous avez le choix entre "option simplifiée", "option détaillée" et "non concerné"
- **Attention :** Vous devez sélectionner l'option "détaillée" uniquement dans le cas où vous êtes en mesure de renseigner la **totalité** des données détaillées pour lesquelles vous avez indiqué être "concerné". Les **réponses partielles** ne seront **pas comptabilisées** dans le calcul de l'UO détaillée.
 - Dans le cas où vous n'auriez pas renseigné l'intégralité des données détaillées un rappel "A renseigner" sera indiqué dans la colonne correspondant à l'application des pondérations.
- Certaines cases peuvent se **griser** ou se "dégriser" en fonction des réponses renseignées dans les cases **vertes**. **Vous n'avez pas à remplir les cases grisées.**
- Certaines cases peuvent devenir **rouges** si vous avez indiqué être concerné par une activité sans renseigner de valeur. Toutes les cases **rouges** doivent impérativement être renseignées.

CHANGEMENT V2 :

- Les items 22.1, 22.2, 23.1 et 23.2 ont été supprimés.
- L'intitulé de certains items a été précisé.
- Les items relatifs aux préparations stériles de médicaments (items 26.1, 26.2, 26.3, 26.4 ET 27.1, 27.2, 27.3, 27.4) sont passés en mode simplifiée.

Penser à regarder l'aide à l'utilisation version 2 (février 2023)

N°	Données	Veillez renseigner "Non concerné" en face des activités que vous ne réalisez pas et sélectionner "Option simplifiée" ou "Option détaillée" lorsque vous avez le choix	Valeur	Coefficient	Application des pondérations
Gestion des approvisionnements					
1	Nombre de lignes de commande de médicaments et solutés			10,6	0,00
2	Nombre total de lignes de commande DMS, hors DMI			12,4	0,00
3	Nombre de lignes de commande DMI (incluant l'ostéosynthèse)			8,3	0,00
4	Nombre de lignes de commandes de produits de santé non stockés à la PUI			4,6	0,00
5	Nombre de changements de produit/fournisseur pour cause de rupture (sur une année)			223,9	0,00

UO simplifiée

Veillez vérifier que toutes les cases vertes sont bien renseignées et qu'aucune case n'est rouge

UO détaillée

Vous n'avez pas renseigné l'ensemble des données détaillées



Note d'informations sur la méthodologie utilisée pour définir l'UO



Définition d'une nouvelle unité d'œuvre pharmacie : l'UO Pharma

Contexte

En 2019, dans le cadre d'un projet d'élaboration de solutions organisationnelles, un recensement des besoins a été réalisé auprès de 21 professionnels et acteurs de la pharmacie. Le bilan a révélé un besoin unanime : valoriser les activités pharmaceutiques.

Une étude réalisée par l'ATIH en 2018 portant sur la pertinence et la fiabilité de plusieurs unités d'œuvre (UO) confirme que l'UO utilisée jusqu'alors par la pharmacie n'était pas en adéquation avec l'activité. Un travail de valorisation apparaissait donc utile afin de disposer d'une nouvelle unité d'œuvre, répondant aux besoins des acteurs du terrain (équipes pharmaceutiques, contrôleur de gestion, etc.) et permettant d'objectiver et de quantifier l'ensemble des activités pharmaceutiques pour mieux gérer, structurer et prévoir.

À l'instar de « l'UO Sté » en stérilisation et du « B/BN » en biologie, « l'UO Pharma » a été définie afin d'évaluer et de valoriser les activités pharmaceutiques à différents niveaux :

- Objectiver des évolutions d'activité et de charge de travail ;
- Ventiler la charge de travail/les coûts de la PUI par pôle au prorata du nombre d'UO ;
- Répartir le travail à la PUI en prenant en compte la charge liée.

Démarche

Le projet a démarré en juin 2020 et a pris fin en février 2021 avec la sollicitation tout au long du projet d'un groupe de travail multi-professionnel et du COPIL pour validation et suivi des travaux.

Un groupe de travail multi-professionnels

Afin de mener à bien ce projet, un groupe de travail multi-professionnels comprenant 26 participants volontaires a été constitué (liste des participants dans les remerciements en fin de document). Quatre journées de travail ont ainsi été planifiées tout au long du projet afin de coconstruire la nouvelle unité d'œuvre « UO Pharma ».

Un COPIL institutionnel

Chaque étape de l'avancée des travaux a été validée par un COPIL institutionnel (liste des personnes dans les remerciements en fin de document).

$$\text{Valeur pondération UO} = \frac{\sum \text{Valeurs}}{\sum \text{Temps pondérés}}$$

$$\text{Temps pondérés} = 1 \times \text{temps PPH} + 2,27 \times \text{temps PH} + 0,94 \times \text{temps autres}$$

➤ 4 critères pour les données :

- Critère n°1 : la représentativité de la donnée ;
- Critère n°2 : la fiabilité de la donnée ;
- Critère n°3 : l'accessibilité de la donnée ;
- Critère n°4 : la capacité à répartir le volume d'activité par section d'analyse.

➤ Donnée de référence : « Délivrance globale ou reglobalisée (hors DMI) : nombre de lignes de dispensation à délivrance globale de produits de santé (hors DMI) délivrées » → 1



Notice d'utilisation pour guider lors du remplissage des données version 2

l'anap | agence nationale de
la performance sanitaire
et médico-sociale

Outil de calcul de l'UO Pharma Aide à l'utilisation – Version 2

REMARQUES GENERALES :

- Toutes les données relatives à vos différentes activités, en lien avec le décret PUI et au regard des RH dédiées, doivent être comptabilisées pour que le nombre d'UO total se calcule et soit représentatif (sauf activités hors périmètre mentionnées enfin de ce document).

- Faire attention à ne pas compter deux fois une donnée (exemples : la délivrance nominative des produits en essais cliniques est à comptabiliser dans l'activité "Essais cliniques" et non dans l'activité "Délivrance nominative". La dispensation des préparations n'est pas à comptabiliser sur un item de "Dispensation", car l'activité l'est déjà sur l'item "Nombre de préparations"...).

- Les activités complémentaires (pharmacie clinique, approvisionnement, encadrement d'internes...) en lien avec la production (pharmacotechnie, radiopharmacie, stérilisation...) doivent être comptabilisées dans l'activité dédiée si et seulement si les RH sont associées aux effectifs de la PUI. Pour exemple, si un pharmacien est à temps plein sur la stérilisation et est compté dans l'UO Sté à 1 ETP, il ne peut pas comptabiliser d'activités dans l'UO Pharma.

Pour faciliter l'utilisation de l'aide, chacune de ses entrées correspond à un point de l'outil, dont il reprend la même numérotation.

CHANGEMENT Outil UO Pharma V2 :

- Les items 22.1, 22.2, 23.1 et 23.2 ont été supprimés.
- L'intitulé de certains items a été précisé.
- Les items relatifs aux préparations stériles de médicaments (items 26.1, 26.2, 26.3, 26.4 ET 27.1, 27.2, 27.3, 27.4) sont passés en mode simplifiée.

- Toutes les données relatives à vos différentes activités, en lien avec le **décret PUI et au regard des RH dédiées**, doivent être comptabilisées pour que le nombre d'UO total se calcule et soit représentatif (sauf activités hors périmètre mentionnées enfin de ce document).
- Faire attention à **ne pas compter deux fois une donnée** (exemples : la délivrance nominative des produits en essais cliniques est à comptabiliser dans l'activité "Essais cliniques" et non dans l'activité "Délivrance nominative". La dispensation des préparations n'est pas à comptabiliser sur un item de "Dispensation", car l'activité l'est déjà sur l'item "Nombre de préparations"...).
- Les **activités complémentaires** (pharmacie clinique, approvisionnement, encadrement d'internes...) en lien avec la **production** (pharmacotechnie, radiopharmacie, stérilisation...) doivent être comptabilisées dans l'activité dédiée si et seulement si les RH sont associées aux effectifs de la PUI. Pour exemple, si un pharmacien est à temps plein sur la stérilisation et est compté dans l'UO Sté à 1 ETP, il ne peut pas comptabiliser d'activités dans l'UO Pharma.

A lire

Outil de calcul de l'UO Pharma V2 | page 1



> La nouvelle UO Pharma permet :

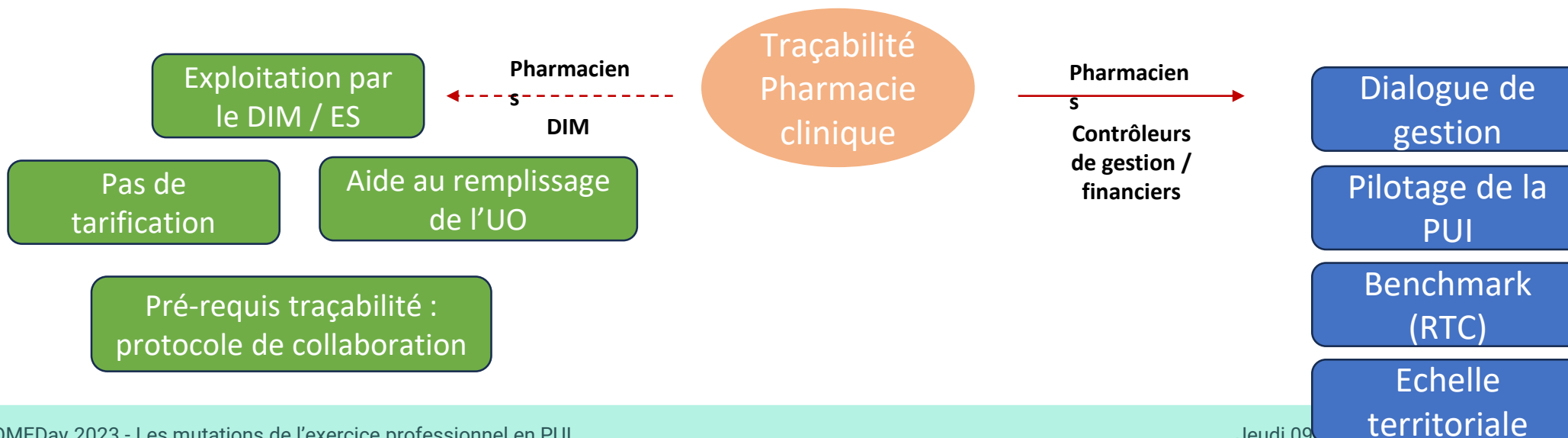
- **Renforcer le dialogue de gestion** entre les acteurs en charge de la gestion de la Pharmacie : pharmaciens, cadres soignants ou médico-techniques, cadres administratifs et responsables de pôles, contrôleurs de gestion, directeurs...
 - Objectiver l'allocation des ressources
 - Ventiler la charge de travail/les coûts de la PUI par pôle/service au prorata du nombre d'UO
- **Appuyer le pilotage interne** de la PUI
 - Objectiver des évolutions d'activité et de charge de travail
 - Répartir le travail à la PUI en prenant en compte la charge liée
- **Faciliter le benchmark**
 - Comparer les fonctionnements internes et les charges associées → ENC et RTC et Base d'Angers
- **Evaluer des projections d'organisation à une échelle territoriale**



> Focus Pharmacie clinique



Bilan de médication unique ou d'entrée (Référentiel Bonnes Pratiques de Pharmacie Clinique-SFPC)			
Nomenclature	Procédure / actes	Indicateur UO pharmacie (ANAP, ATIH)	Pondération UO Pharmacie
PBIL001	Bilan de médication unique ou d'entrée dans le parcours de santé du patient		
	<i>Entretien pharmaceutique de recueil de données dans le cadre d'un bilan de médication d'entrée</i>	indicateur n°19	373,5
	<i>Expertise pharmaceutique clinique conduisant à la rédaction d'un avis pharmaceutique dans le cadre d'un bilan de médication</i>	indicateur n°21	
	<i>Entretien pharmaceutique de restitution de l'avis pharmaceutique au patient dans le cadre d'un bilan de médication d'entrée</i>	indicateur n°19	





> Comptabilité analytique ATIH



L'activité de « Pharmacie » A partir des données 2021

- Dans l'arbre analytique, **6 sections relatives à la pharmacie** :
 - Préparations stériles de médicaments - Reconstitution et délivrance des chimiothérapies
 - Préparations stériles de médicaments - nutrition parentérale
 - Radiopharmacie
 - Rétrocession
 - Pharmacie hors chimiothérapie, nutrition parentérale et radiopharmacie (activité de base de la pharmacie et activités transversales liées à la pharmacie)
 - Stérilisation (déjà disponible en UO sté)
- Dans l'UO Pharma, les UO correspondantes sont :
 - UO liée à la **production** de chimiothérapie (items 26.1+27.1)
 - UO liée à la **production** de nutrition parentérale (items 26.3+27.3)
 - UO liée à la **production** de radiopharmacie (items 32+32.1+32.2+33+34+35+36+37+38+39)
 - UO liée à la rétrocession (item 13)
 - UO liée à l'activité de base de la pharmacie et activités transversales liés à la pharmacie (tous les autres items de l'UO Pharma).



> Nouvelle UO Pharma

- ANAP

<https://anap.fr/s/actualite?actu=uo-pharma-valoriser-activites-pharmaceutiques>

- ATIH

<https://www.atih.sante.fr/unite-d-oeuvre-pharmacie>

- OMEDIT PACA-CORSE

<https://www.omeditpacacorse.fr/wp-content/uploads/2023/03/Guide-de-lecture-et-codage-des-activites-de-pharmacie-clinique-Mars-2023.pdf>

